

PRINCIPE D'ACCESSIBILITÉ EN TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS

Décembre 2024

→ PALM 2025, Volume A | Chapitre 7.5.3

UNE ACCESSIBILITÉ DES TIM FORTEMENT CANALISÉE PAR L'AUTOROUTE

Rôle de l'autoroute à renforcer

- Jonction autoroutière existante
- Jonction autoroutière à créer ou à améliorer
- Tronçon autoroutier existant à adapter
- Accès TIM à organiser par bassins versants de jonctions autoroutières
- Liaison principale d'agglomération / nouveau tronçon (opportunité à étudier)
- Liaison principale de bassins versants

FOND DE CARTE

- Polarité et centralité (Cartes U2 et U3)
- Cœur d'agglomération
- Cours d'eau / enterré
- Lac
- Complément autoroutier (tracé indicatif)
- Aire forestière 18 LAT
- Zone de verdure 15 LAT

